

COTISATION 2024 – 2025

Personnel avec indice (Indice majoré figurant sur la fiche de paie)		Personnel sans indice	
Indices	Cotisation	Rémunération brute	Cotisation
220 / 234	55 €	488 € - 548 €	60 €
235 / 258	60 €	549 € - 609 €	60 €
259 / 282	66 €	610 € - 670 €	60 €
283 / 311	74 €	671 € - 730 €	60 €
312 / 340	82 €	731 € - 839 €	60 €
341 / 374	90 €	840 € - 924 €	60 €
375 / 413	99 €	925 € - 1011 €	60 €
414 / 452	109 €	1012 € - 1112 €	60 €
453 / 495	119 €	1113 € - 1219 €	60 €
496 / 544	130 €	1220 € - 1340 €	82 €
545 / 597	150 €	1341 € - 1481 €	88 €
598 / 655	168 €	1482 € - 1621 €	96 €
656 / 718	184 €	1622 € - 1722 €	104 €
719 / 791	202 €	≥ à 1723 €	112 €
792 / 880	220 €		
881 / 972	243 €		
Retraité : cotisation unique de 60 €			

CALCUL COTISATION

La cotisation vaut pour l'année scolaire.
Pour les temps incomplets et temps partiels, la cotisation est calculée en proportion de la quotité du temps de travail. **Sans pouvoir descendre en dessous de 40€.**

DEDUCTION FISCALE

66% de votre cotisation syndicale est déduite de vos impôts.
Un crédit d'impôt est reversé, correspondant à 66% de votre cotisation syndicale, si vous n'êtes pas soumis à l'impôt sur le revenu.

Une attestation vous sera fournie.

IL EST INDISPENSABLE DE REMPLIR TOUTES LES DONNÉES DU BULLETIN

(1) Première adhésion au SEA-UNSA

(1) Renouvellement de mon adhésion

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

TÉLÉPHONE FIXE TÉLÉPHONE PORTABLE :

J'EXERCE MON ACTIVITE DANS ÉTABLISSEMENT (Préciser si : LEGTA, LPA, CFA, CFPPA, Exploitations, Atelier technologique ET le nom de l'établissement Région :

(1) TITULAIRE (préciser le corps auquel vous appartenez : Adjoints, Attachés, SA, TFR, ATFR, IAE, PCEA, PLPA, etc...) :

(1) AGREGE

(1) DETACHE EN

(1) Si vous êtes : *ENSEIGNANT (option de concours, TIM, ESC, etc..) :

*DIRECTEUR (Préciser si vous êtes Dir EPL, Dir adjoint, Dir CFPPA, etc. :

*AGENT CONTRACTUEL (préciser le type de contrat : salarié d'exploitation, Formateur sur budget, ACR, ACE, Contrat aidé.....) :

INDICE : (1) Temps plein (1) Temps partiel :% MONTANT DE VOTRE COTISATION (en €) :

MODE DE PAIEMENT CHOISI : Pour adhérer en CB ou avec des paiements échelonnés c'est sur le site internet : <https://unsa-sea.fr/adhesion/>

(1) Par chèque si fractionné, nombre de chèque :

(1) Par virement sur le compte SEA-UNSA IBAN : FR76 1010 7001 1800 6120 2786 157 - BIC : BREDFRPPXXX
Attention si vous faites un virement : envoyer votre bulletin d'adhésion et noter votre nom dans le libellé du virement OBLIGATOIREMENT

(1) J'adhère au SEA-UNSA

DATE ET SIGNATURE

(1) Cocher la case correspondante

Bulletin à renvoyer : Karine COLOMBAT / Anne LAURANT

**SEA-UNSA au Lycée de Roanne-Chervé – CS 90023 42124 PERREUX CEDEX
(avec la Mention Personnel et Confidentiel)
Téléphone 06 67 83 18 53 ou 06 52 78 62 24**

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, de modification, et de rectification des données qui vous concernent. Ces données sont destinées à des fins d'exploitation interne afin de mieux pouvoir vous défendre et d'améliorer la qualité du suivi, en aucun cas, elles ne pourront être communiquées à des tiers.